

Monsieur,

Vous nous avez accordé votre confiance en nous soumettant votre projet et nous vous en remercions.

Malheureusement, votre texte n'est pas susceptible de s'inscrire dans nos prochains programmes, en dépit de ses nombreuses qualités.

Si vous souhaitez récupérer votre manuscrit, nous vous prions de nous faire parvenir par courrier une participation pour les frais de port (4 euros), en nous indiquant l'adresse à laquelle nous devons vous l'envoyer. Passé le délai d'un mois, nous ne pourrions conserver le manuscrit dans nos locaux, et nous verrons donc dans l'obligation de le détruire.

Veillez recevoir, Monsieur l'expression de nos sentiments distingués.

Le service des manuscrits  
Editions Jean-Claude Gawsewitch / Balland